

## **MOBILITÉ**

### **Devenez membre du Comité des partenaires de la mobilité**

Vous souhaitez participer aux réflexions autour des questions de transports et de mobilité sur le territoire ? N'hésitez plus et inscrivez-vous !

Publié le 07 décembre 2023

Vous souhaitez participer aux réflexions autour des questions de transports et de mobilité sur le territoire ? N'hésitez plus et inscrivez-vous !

Qu'est-ce que le Comité des partenaires de la mobilité ?

Le Comité des partenaires, créé en 2019 par la Loi d'Orientation des Mobilités, a vocation d'accompagner l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, dans la conception et la mise en œuvre de sa politique de la mobilité.

L'objectif est de mettre en place un dialogue entre Châteauroux Métropole (Autorité Organisatrice de la Mobilité), les usagers, les habitants, les associations et les employeurs du territoire autour des questions de transport et de mobilité (vélo, piétons, aménagements cyclables...).

Votre participation à ce Comité permettra d'alimenter les réflexions grâce à votre expérience vécue quotidiennement en tant qu'habitant du territoire sur les problématiques rencontrées et sur les perspectives d'améliorations des services proposés.

En candidatant au Comité des partenaires, vous vous engagez à une réunion annuelle.

Si vous êtes intéressé pour siéger, vous pouvez vous inscrire via [le formulaire d'inscription en ligne](#)

### **CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE**

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.